



AÉROPORTS DE PARIS

Orly, le 7 mars 2017

Madame MEDARD,
Directrice des Ressources Humaines
d'ADP
RASPAIL

Réf : OL/014/17

Objet : Fermeture du restaurant du personnel du Terminal 2A le soir et le week-end.

Madame la Directrice,

Les objectifs financiers de la direction imposent au Comité d'Entreprise, dans le cadre du plan d'économies, de conduire à la fermeture le soir et le week-end du restaurant du personnel du Terminal 2A.

Cette fermeture risque de dégrader les conditions de restauration des salarié-e-s en continu et semi-continu exerçant leurs missions sur le périmètre des Terminaux ABCD et au-delà.

Nous vous demandons donc de réunir les conditions pour la tenue d'une négociation relative à la restauration des salariés d'Aéroport de Paris fréquentant le restaurant du personnel du Terminal 2A.

Nous tenons à préciser que cette décision relève entièrement de votre responsabilité et que vous devez appréhender les conséquences sociales de votre choix.

Dans l'attente d'une date de négociation,

Veuillez agréer, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

Fabrice MICHAUD,
Secrétaire Général

Copie : Mme LEMOINE, DRHR
Les Organisations Syndicales représentatives